

Ouagadougou, Burkina Faso, 27 février (Infosplusgabon) - Le procès du coup d'Etat raté de septembre 2015 au Burkina Faso ouvert, mardi à Ouagadougou, a été suspendu suite au retrait des avocats de la défense qui estiment que la Cour devant juger le dossier n'est pas légale.

Le procès a été reporté sine die, a-t-on appris de source judiciaire, alors que les parents des victimes crient à la manipulation.

Durant le procès du coup d'Etat qui s'est ouvert sous haute surveillance militaire, 15 000 pages de procédure seront examinées, par deux juges civils et trois assesseurs militaires alors que 45 témoins seront entendus devant 305 parties civiles, selon un document.

Les accusés avaient été convoyés dans un bus qui a fait son arrivée à 7 heures dans la grande salle de réunion située dans le quartier huppé de Ouaga 2000 a-t-on constaté.

Les forces de défense et de sécurité ont quadrillé les alentours de la salle et effectuent des fouilles, alors que les populations se bousculent sur les lieux alors que deux hélicoptères survolaient le quartier où se tient le procès.

Le 16 septembre 2015, un groupe de militaires proches de l'ancien président, Blaise Compaoré ont tenté de renverser le régime de la Transition, tuant 14 personnes et blessant 251 autres.

Le général Gilbert Diendéré, présumé cerveau du coup d'Etat, et 83 autres personnes, notamment des militaires, sont «accusés d'attentat à la sûreté de l'Etat, de meurtre, coups et blessures volontaires, dégradation volontaire de biens appartenant à autrui, trahison, incitation à commettre des actes contraires au règlement et à la discipline militaires, violence et voies de fait sur autrui, ou de complicité de ces infractions», selon le Parquet militaire.

Des voix se sont élevées, ces derniers jours, pour appeler à une justice équitable, car la machine judiciaire est en train de jouer son avenir sur ce procès.

FIN/INFOSPLUSGABON/PLM/GABON 2018

© Copyright Infosplusgabon